

d) Sherbrooke (fin) Employeurs

Bordua, Georges-Emile	18 septembre 1973
Gourdeau, Denis	19 février 1970
Lettre, Marc	11 décembre 1973
Libotte, Louis	2 octobre 1968
Trudeau, Gilles	12 juillet 1973

Personnes assurées

Boisvert, Florent	20 janvier 1969
Boychuck, William	24 mai 1973
McManus, Gerald	8 janvier 1965
Rouillard, Richard	Juin 1970
Tardif, Roland	24 mai 1973

e) Drummondville

Présidents

Bernier, Marcel	25 juillet 1974
Rousseau, Paul	25 juillet 1974

Employeurs

Cournoyer, Lucien	2 janvier 1974
Croteau, Majella	2 janvier 1974
Forcier, Gaston	9 juillet 1974

Personnes assurées

Dubuc, Paul	Janvier 1974
Marcheterre, Ghislain	Janvier 1974
Riverin, Pierre	10 février 1975

2.	Causes entendues	Décidées en faveur du prestataire	Jours de séance
a) Québec	857	109	79
b) Lévis	132	16	13
c) Trois-Rivières	317	43	45
d) Sherbrooke	552	119	56
e) Drummondville	210	42	34

LE DÉFICIT DU MINISTÈRE DES POSTES

Question n° 2144—M. Herbert:

1. Quel a été le déficit du ministère des Postes pour chacune des dix dernières années?

2. A combien est évalué le déficit pour l'année, a) 1974-1975, b) 1975-1976?

3. Ces chiffres comprennent-ils les augmentations de salaire prévues et, dans l'affirmative, quel montant représentent-elles, sans les frais de personnel supplémentaire?

M. Raynald Guay (secrétaire parlementaire du ministre des Postes): 1.

1.	Millions de dollars
1964-1965	10.9
1965-1966	30.7
1966-1967	47.7
1967-1968	67.2
1968-1969	90.3
1969-1970	55.9

Questions au Feuilleton

Millions de dollars

1970-1971	100.4
1971-1972	77.0
1972-1973	90.0
1973-1974	177.2

2.

Millions de dollars

a) 1974-1975	255.6
b) 1975-1976	370.9

3. Les prévisions renferment des dispositions établies sur recommandations du Conseil du trésor concernant les augmentations salariales non touchées par les conventions adoptées: 1974-1975, taux annuel de 5 p. 100; 1975-1976, taux annuel de 7 p. 100. Les sommes consenties en augmentations de salaire s'élèvent à: \$12,970,751 pour 1974-1975; \$41,731,241 pour 1975-1976.

LE COLLÈGE MILITAIRE ROYAL ET LE BILINGUISME

Question n° 2161—M. Cossitt:

1. Quand a-t-on pris la décision de faire du Collège militaire royal de Kingston (Ontario) une institution bilingue, a) cette décision a-t-elle été prise par le Cabinet, b) quels sont les nom et poste des personnes qui ont recommandé ou favorisé l'adoption de cette mesure, c) pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas suivi la recommandation de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme qui souhaitait que le Collège militaire royal demeure une institution unilingue anglaise?

2. a) Quelles opérations, ainsi que leur coût approximatif ou budgétaire, a nécessités la transformation du Collège en une institution bilingue, b) quels sont la description et le coût de toute nouvelle construction importante, c) combien de nouveaux employés ont été engagés et à combien se chiffre l'ensemble de leurs traitements?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): 1. Le 14 septembre 1972. a) Non, elle l'a été par le Conseil du Trésor. b) Le Comité de gestion de la Défense, composé de hauts fonctionnaires du ministère, a présenté cette recommandation au ministre de la Défense nationale qui l'a approuvée et soumise au Conseil du Trésor. c) La décision de mettre sur pied le programme de formation dans les deux langues officielles au Collège militaire royal de Kingston a été prise afin de satisfaire à une exigence ayant trait à l'instruction des futurs officiers de carrière, conformément à la politique fédérale en matière de bilinguisme.

2. a), b), c). Le coût estimatif du programme visant à faire du Collège une institution bilingue est le suivant: (1) Constructions importantes destinées à améliorer les installations d'enseignement dans tout le Collège et à fournir classes, laboratoires et bureaux additionnels requis pour dispenser les cours dans les deux langues: \$5,990,300. (2) Au cours des trois prochaines années, à mesure que le programme sera mis en application, le personnel s'accroîtra d'au plus 84 civils et de quelque 23 militaires. Une fois le programme en plein essor, leur rémunération atteindrait environ \$1,517,000 par année.